

INFO LIVE

Entretien et culture de l'olivier



21 juin 2018

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

MOUCHE	Si les olives ont atteint une taille de 8 à 10 mm et que des mouches sont capturées sur votre parcelle, alors vous pouvez envisager un traitement préventif à l'argile.
RÈGLEMENTATION	L'insecticide CALYPSO sera interdit après le 31 août.
DALMATICOSE	Pour limiter les risques de dalmaticose, assurez-vous d'avoir une bonne protection préventive contre la mouche.
IRRIGATION	Déclenchement de l'arrosage conseillé dans la bande littorale allant de Montpellier à la frontière espagnole.

INFOLIVE n° 7

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2018>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

ISSN 2264-6701

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



afidol



FranceAgriMer



PACA



Le Région Occitanie
Nîmes Montpellier



Avons
Centre de Services

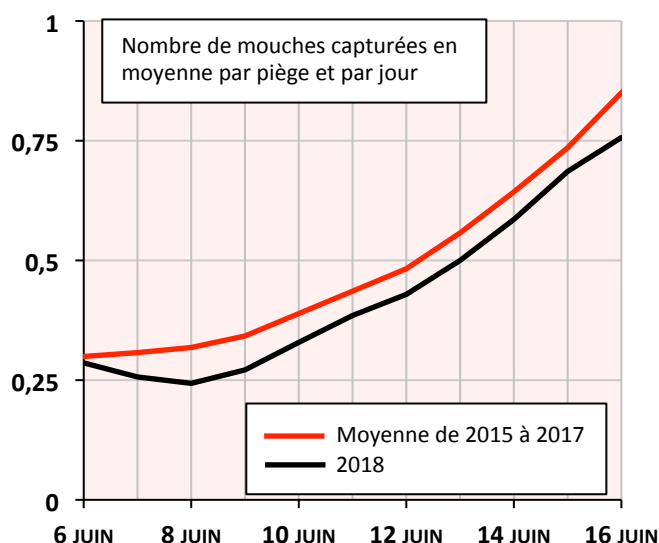
MOUCHE

☞ Observations * :

D'après le BSV n°6 du 18 juin 2018, le réseau de piégeage indique le démarrage du premier vol en ce moment dans les zones précoces, et en particulier sur la zone littorale. Mais, en règle générale, les captures restent faibles. Des piqûres ont été observées à Bellegarde (30), et à Mouriès (13) le 18 juin.

Sur les parcelles les plus précoces, les olives ont déjà atteint un stade de sensibilité à la mouche : taille supérieure à 8-10 mm.

Dans l'arrière-pays, sur des altitudes supérieures à 300 mètres, les fruits sont plus petits : entre 2 et 8 mm.



☞ Évaluation du risque :

Le seuil de risque est atteint lorsque les olives atteignent 8 à 10 mm de long ET que la mouche est capturée dans les pièges. **La semaine prochaine, les températures ne devraient pas excéder 30°C. Ainsi, les conditions seront favorables à l'activité de la mouche. Il y aura donc un risque de ponte sur les parcelles avec présence de mouches, dont les olives ont une taille d'au moins 8 à 10 mm.** Si c'est possible, nous vous recommandons de mettre en place un suivi du vol des mouches dans votre parcelle afin d'évaluer le niveau de risque, à l'aide de phéromones et de plaques jaunes engluées, ou avec des bouteilles de phosphate diammonique (<http://afidol.org/piegemouche>).

☞ Préconisations :

Dans les parcelles avec présence de mouches et olives de plus de 8 à 10 mm, vous pouvez appliquer un traitement avec **de l'argile**.

Dans les parcelles les plus sensibles (olives précoces de gros calibres, irriguées et à proximité du littoral) dans lesquelles le nombre de captures augmente, un traitement insecticide préventif pourra être envisagé.

Dans les autres cas (absence de mouche ou taille d'olives inférieure à 8 mm), il est inutile de traiter : attendez le prochain bulletin Infolive, mais restez vigilant car, la semaine prochaine, les olives vont grossir et les températures ne devraient pas excéder 30°C.

Sur la page suivante, vous trouverez un rappel des stratégies de lutte contre la mouche.

DALMATICOSE

Le développement de la dalmaticose étant systématiquement associé aux piqûres de ponte de la mouche de l'olive, assurez-vous d'avoir une **bonne protection préventive contre la mouche** pour limiter le risque de dalmaticose. Les observations des années précédentes ont montré que les applications précoces et répétées de barrières minérales durant l'été limitent fortement l'apparition de nécroses, en raison de la diminution des piqûres de ponte par la mouche.

Nous insistons donc sur **l'importance des barrières minérales (argiles) en ce début de saison** pour limiter le risque de dalmaticose, plus particulièrement sur les secteurs fortement touchés en 2017 et les variétés plus sensibles (Bouteillan, Cayet Roux, Ascolana...).

RAPPEL SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE

➤ BARRIÈRES MINÉRALES

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison. Dosage = 4 à 7% d'argile dans la bouillie de traitement.

- Première application dès que les olives font plus de 8mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges en nombre significatif.
- Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 20 à 25 mm (ou 35 à 40 mm si vous utilisez un mouillant).

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Baikal WP, Sokalciarbo WP	Kaolin : 1000 g/kg	30 kg/ha (mais 50 kg/ha lors de la première application).
Argi Nature, Argical Pro	Kaolin : 99%	
Surround WP Crop Protectant	Silicate d'Aluminium : 949,81 g/kg	

➤ AGENT ANTI-OVIPOSITION

Le *Beauveria bassiana* est champignon qui a une action dissuasive sur les pontes. Bien qu'il ne tue pas les mouches, ce produit contribue à diminuer le nombre de pontes. La persistance d'action est 7 jours.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Naturalis	<i>Beauveria bassiana</i>	2 L/ha

➤ ADULTICIDES PRÉVENTIFS CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Les adulticides préventifs sont des insecticides de contact. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec l'insecticide déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci ait eu le temps de pondre. Ils doivent être utilisés sur les premiers vols de mouche, quand le nombre de mouches augmente dans les pièges et dès que les olives sont réceptives (>8mm).

→ **Syneïs appât** : Insecticide autorisé en agriculture biologique.

La bouillie doit être appliquée sur 10% de la surface de l'arbre (de préférence zone sud-ouest) avec des grosses gouttes (changer de buse et/ou diminuer la pression). Deux applications sont à réaliser à 7 jours d'intervalle. Le nombre d'applications est limité à 4 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Syneïs Appât	Spinosad : 0,02 %	1,2 L/ha

→ **Deltaméthrine et Lambda-Cyhalothrine** : La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent. Ces produits sont très toxiques et dangereux. Le nombre d'applications de deltaméthrine est limité à 3 par an, et celui de la lambda-cyhalothrine l'est à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Decis Protech, Pearl Protech, Split Protech, Decline 1.5 EW, Deltastar, Vivatrine EW	Deltaméthrine 15 g/L	0,083 L/hL
Envergure, Estamina, Karaibe Pro, Karate Avec Technologie Zeon, Karate Xflow, Karate Zeon, Karis 10 Cs, Kusti, Lambdastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 Cs, Scimitar, Sentinel Pro, Spark, Trafo.	Lambda cyhalothrine 100 g/L	0,110 L/ha

➤ OVICIDES CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Cette stratégie est préconisée à partir du 3^{ème} vol qui débute généralement à partir de la mi-août dans les secteurs les plus précoces (basse altitude). Les produits ovicides s'appliquent au moment où l'activité de ponte des mouches est importante, c'est-à-dire quand les captures augmentent. Quatre à cinq jours après la ponte, il est déjà trop tard pour traiter : ces produits ne sont pas efficaces sur les larves. Pour chacune des deux matières actives disponibles, le nombre d'applications est limité à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Imidan 50 WG	Phosmet : 500 g/kg	1,5 kg/ha
Calypso, Alanto	Thiaclopride : 480 g/L	0,025 L/hL

**Produits efficaces
sur les œufs.
Pas sur les larves.**

Pour une meilleure persistance d'action de l'*Imidan 50 WG*, il est primordial d'acidifier l'eau de la bouillie si elle est alcaline : le pH recommandé est 5,5. L'acidification de l'eau peut se réaliser avec de l'acide citrique ou sulfurique.

IRRIGATION

Les pluies rencontrées au cours des mois d'avril et mai 2018 ont été particulièrement abondantes dans tous les secteurs oléicoles. De nouvelles pluies ont été enregistrées depuis début juin, mais on note une forte hétérogénéité, avec de plus faibles précipitations sur la bande littorale.

Relevés météo du 4 juin au 17 juin 2018		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes- Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moyenne en mm / j		4,4	4,9	3,8	3,9	3,8	3,9	4,1	4,4	4,4	4,5	4,3	4,3
Cumul en mm sur les 2 semaines	ETP	62	68	53	55	53	54	58	61	62	62	60	60
	Pluies	44	23	27	28	31	61	30	61	47	38	24	23

ETP moyenne : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

L'AFIDOL a équipé une vingtaine d'oliveraies de sondes tensiométriques. Le niveau d'assèchement des sols y est mesuré en temps réel :

- **sur la bande littorale allant de Montpellier à la frontière espagnole** : les réserves en eau des sols sont bien entamées du fait des plus faibles précipitations (moins de 15 mm depuis début juin). **Un déclenchement de l'arrosage est conseillé** dans cette zone.
- dans les autres secteurs : les réserves en eau sont encore confortables, notamment en profondeur. On observe toutefois un **assèchement de la surface des sols en verger enherbé lorsque le cumul des précipitations est inférieur à 35 mm depuis début juin**. Dans ces situations, un premier arrosage est à envisager courant de semaine prochaine, en particulier en Occitanie (sauf Gard), dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var et surtout si les oliviers sont arrosés par goutte-à-goutte

En cas de déficit hydrique, des chutes physiologiques peuvent survenir au cours du mois qui suit la nouaison. L'olivier se déleste des olives qu'il n'est pas en mesure d'alimenter. La période actuelle correspond à la phase de multiplication cellulaire. D'ici 20 à 30 jours, l'olive aura fabriqué plus de 80 % de ses cellules. Tout développement ultérieur correspondra à un grossissement des cellules. Aussi, l'olivier doit être correctement alimenté en cette période pour assurer le potentiel de grossissement .

En cas de premier arrosage par goutte-à-goutte, prévoyez un apport de l'ordre de 30 L par goutteur en sol filtrant contre 60 L par goutteur sur sol profond et plus argileux de sorte à humecter l'ensemble de la profondeur. Maintenez ensuite le bulbe humide sous les goutteurs selon les recommandations du tableau suivant.

NB : en goutte-à-goutte, deux goutteurs par arbre est très insuffisant. Les besoins en eau ne peuvent pas être pleinement satisfaits. N'hésitez pas à ajouter des goutteurs, ou doublez la rampe, de manière à humecter un plus grand volume de sol. Idéalement, il faut prévoir une rampe de goutteurs de chaque côté de l'arbre et au moins un goutteur par mètre de tuyau, lorsque le débit en eau le permet. Si vous ne pouvez pas améliorer votre dispositif de goutte-à-goutte, adaptez la conduite de votre irrigation en pratiquant des arrosages rapprochés.

En micro-aspersion, la quantité d'eau à apporter dépend de la portée du jet et du type de sol rencontré :

- pour une portée de jet d'1 mètre de rayon : 100 à 150 litres / arbre selon le type de sol – 125 litres pour un sol moyen
- pour une portée de jet d'1,5 mètre de rayon : 200 à 300 litres / arbre selon le type de sol – 250 litres pour un sol moyen
- pour une portée de jet de 2 mètres de rayon : 350 à 550 litres / arbre selon le type de sol – 450 litres pour un sol moyen

☞ **Apports à prévoir sur un verger adulte après ce premier arrosage :**

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,8	1,7	1,7
	8 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,7	2,6	2,6
	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,9	0,9	0,9
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		11,1	10,7	10,7

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m²), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m² par défaut.

Sources données météo : CIRAME / SCP